Matane, modèle d'intégration des principes du développement durable

Proposition d'action

(projet pilote)

Jérôme Landry

Matane

Février 2005

Présentation

- Originaire de la région de Matane, monsieur Landry est bachelier en géographie et diplômé en pédagogie à l'Université de Sherbrooke. Ses premières expériences de travail ont été au sein de la Corporation Action-Travail région de Matane comme coordonnateur de programme d'intégration de jeunes au marché du travail. Influencé par de multiples rencontres avec M. Normand Maurice, M. Landry a développé une formation pour le premier groupe d'opérateurs du Centre de tri des matières recyclables du Groupe Bouffard à Matane en 1991. L'année suivante, il participa à titre d'étudiant à l'Université d'été en Environnement et développement durable aux universités de Chicoutimi et de Besançon en France.

- Par la suite, M. Landry a été chargé de projet pour la Société de gestion de la rivière Matane dans le cadre du programme de développement économique du saumon. En janvier 1994, il a créé son entreprise de consultation FOCUS Groupe Conseil. Durant cette période, il a réalisé plusieurs mandats pour le Centre d'expertise et de consultation en tourisme pour ensuite devenir directeur de cet organisme. Durant trois années, monsieur Landry a été conseiller pédagogique pour Groupe Collegia. Ce mandat lui a permis d'oeuvrer auprès des intervenants touristiques du Québec maritime, des communautés francophones de chacune des provinces canadiennes, et d'être invité à Cuba comme conférencier sur le Tourisme durable lors de l'événement Turnat 2002.

Présentation (suite)

- Très engagé dans les organismes de développement socio-économiques de la région, il a été administrateur et président du Groupe environnemental Uni-vert de Matane et président de la Chambre de commerce de la région de Matane de 1997 à 2000. Depuis novembre 2001, il est conseiller municipal de la ville de Matane et souhaite ardemment appliquer les principes du développement durable.

Le Développement durable DD, pourquoi pas ?

- il faut appliquer les principes de développent durable au niveau politique le plus près des citoyens soit, le conseil municipal (penser globalement et agir localement);
- La mise en œuvre d'une telle politique, au niveau municipal, doit recevoir le consentement et l'engagement des citoyens et des entreprises;
- considérant que la qualité de vie doit être au cœur de nos préoccupations, il faut assumer des décisions politiques qui contreviennent au principe d'équité entre les dimensions sociales, économiques et environnementales;
- l'application d'une telle politique doit reposer sur des indicateurs simples, mesurables et comparables dans le temps;
- le risque d'une telle politique est minime, mais les retombées potentielles extrêmement motivantes.

Définition du développement durable

Selon la **Commission Brundtland (1987)** :

- C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Les principes du DD

1 . Maintenir l'intégrité de l'environnement

C'est-à-dire intégrer, dans l'ensemble des actions des communautés humaines, la préoccupation du maintien de la vitalité et de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce notamment par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, par l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces, ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

Les principes du DD (suite)

2. Améliorer l'équité sociale

C'est-à-dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et l'amélioration de la qualité de vie, et ce notamment par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne, et par la participation, pour l'ensemble des groupes de la société, aux différents processus de prise de décision

Les principes du DD (suite)

3. Améliorer l'efficacité économique

C'est-à-dire favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines, et ce notamment par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et utilisent ainsi que par l'adoption de politiques gouvernementales appropriées (principe du pollueur/utilisateur-payeur, internalisation des coûts environnementaux et sociaux, éco-fiscalité, etc).

Les trois pôles du DD

(Modèle de Claude Villeneuve)

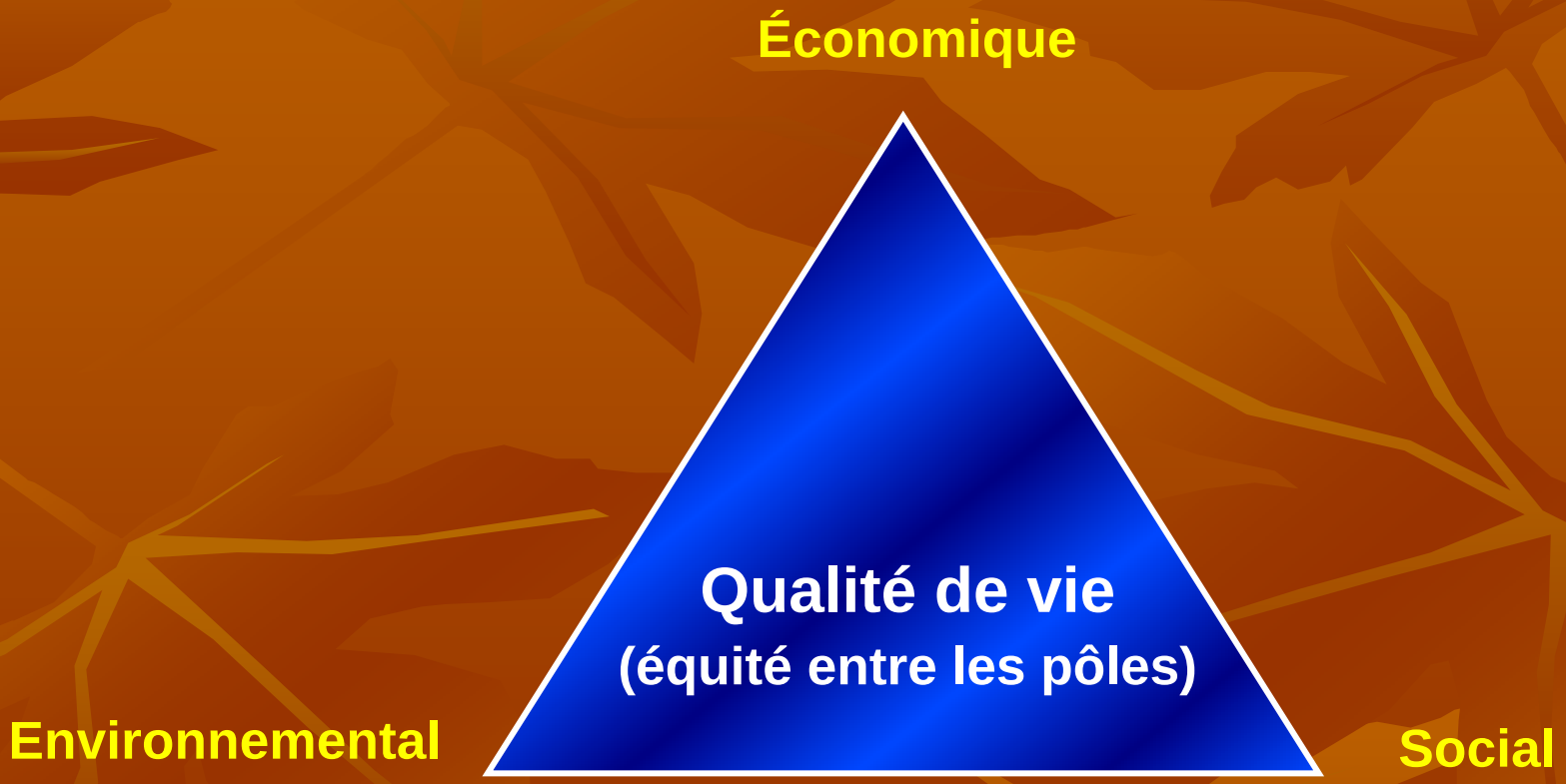

Améliorer la qualité de vie des citoyens
(Selon le rapport Brundtland)

Ce principe établit l'objectif ultime du développement durable, c'est-à-dire de permettre aux femmes et aux hommes de **prendre de l'assurance et de s'épanouir dans la dignité.** On y définit la qualité de vie en termes de santé et de longévité, d'éducation, de satisfaction des besoins matériels élémentaires, de liberté de conscience, de sécurité et enfin, de respect des droits fondamentaux.

Résumé du projet-pilote

- **Engager** les citoyens dans un processus d'amélioration de la qualité de vie selon les principes du développement durable.

Objectifs généraux du projet

- Sensibiliser et engager les citoyens aux principes du développement durable.
- Impliquer les citoyens dans le choix des valeurs qui supporteront ces principes.
- Implanter une grille d'analyse simple, cohérente, motivante et adaptée aux secteurs économique, social et environnemental.
- S'assurer que les actions entreprises ne se feront pas sur des prétentions mais sur des constats objectifs exprimés par la communauté ou ses représentants (consultation).

Objectifs spécifiques

- Développer une culture participative parmi les citoyens et entreprises.
- Se doter d'indicateurs permettant d'évaluer, sur une base objective et significative, la qualité de vie et ce, annuellement (baromètre).
- Entreprendre des actions concrètes pour améliorer les éléments jugés prioritaires et insatisfaisants de la part des citoyens et des entreprises.
- Positionner Matane comme étant la ville industrielle du Québec la plus remarquable au niveau de la qualité de vie.
- Création de trois comités consultatifs : environnemental, socio-communautaire et économique.

Proposition du processus

Définir la qualité de vie

Identifier les éléments (valeurs)

Contraintes du milieu

Validation du concept de qualité

Élaboration de l'outil de mesure

Consultation et compilation des résultats
Indicateurs par secteur

Plan d'action
et mise en oeuvre

Exemple de valeurs civiques (Indicateur)

Économique

Diversification économique
Accès à l'information stratégique
Niveau d'emploi
Revenu des ménages
Taux de scolarisation
Exode des jeunes
Infrastructures de transport

Environnement

Qualité de l'air
Qualité de l'eau
Propreté des lieux
Accès au fleuve et à la rivière
Espaces verts
Équipements récréatifs
Gestion des matières résiduelles

Social

Animation
Valorisation
Responsabilisation
Autonomie
Transparence
Sentiment d'appartenance
Accueil
Équipements culturels et communautaires

Création de table de travail (Comité consultatif)

Économique

Entreprises commerciales
Industries lourdes
Industries légères
Organismes de développement
Emploi Québec
Maisons d'enseignement

Environnement

Citoyens
Organismes environnementaux
Associations chasse et pêche
Organismes de développement
MRC de Matane
Entreprises

Social

Âge d'or
AFEAS
Galeries d'art
Diffuseur culturel
CLSC
Emploi Québec
Centre hospitalier
Groupe communautaire et culturel